

RAPPORT DU MAIRE
SUR LA SITUATION FINANCIÈRE
DE L'ARRONDISSEMENT DE
RIVIÈRE-DES-PRAIRIES—POINTE-AUX-TREMBLES

Présenté lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
du mardi 3 juillet 2007

Chères citoyennes,

Chers citoyens,

C'est avec grand plaisir, à titre de maire de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, que je procède à la présentation du rapport annuel sur la situation financière de l'arrondissement.

Mes collègues du conseil d'arrondissement se joignent à moi pour vous faire part de notre appréciation du travail accompli par le personnel et l'équipe de direction de l'arrondissement, dirigée par M. Pierre Santamaria, directeur d'arrondissement.

Résultats financiers au 31 décembre 2006

Le budget de dépenses en 2006 totalisait 57 560,9 \$ alors que celui des recettes s'établissait à 2 350,3 \$. Les dépenses réelles de l'arrondissement se sont chiffrées à 55 310,7 \$ après régularisations corporatives alors que les revenus furent de 2 352,8 \$.

L'année financière se terminant le 31 décembre 2006 a permis de dégager un surplus d'opération de 2 252,7 \$ pour le territoire de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

Parmi les facteurs principaux qui ont occasionné ce surplus, il faut mentionner les conditions climatiques favorables durant toute l'année et une réduction des coûts de main-d'œuvre, principalement du temps supplémentaire, qui ont permis de dégager un excédent de 1 674,0 \$ à même l'activité déneigement et épandage d'abrasifs.

Résultats financiers au 31 décembre 2006 (suite)

Par ailleurs, tout au long de l'année, les directions de l'arrondissement ont déployé des efforts afin de réduire leurs dépenses. Ceci a permis de faire des économies nettes supplémentaires de 578,7 \$.

Notons que ces économies se sont réalisées principalement au niveau de la facturation pour les ateliers spécialisés et du matériel roulant, des coûts de main-d'œuvre, des procédures en matière d'estimer en justice et en matière de prévention et de suivi des dossiers de la Commission de la santé et la sécurité du travail (CSST).

Toutefois, si l'on tient compte de l'affectation des surplus de 1 799,4 \$ effectuée dans le cadre du processus budgétaire de l'année 2006 dans les activités neige et la collecte de déchets, le résultat net est de 453,3 \$.

Il faut également souligner les efforts entrepris par l'arrondissement à même son budget d'opération, en matière :

- d'émission de permis qui a généré des revenus directs pour l'arrondissement de 984,0 \$;
- d'accessibilité des bibliothèques par l'augmentation des heures d'ouverture qui sont passées de 38 h 30 à 47 heures par semaine;
- de mise en œuvre, en collaboration avec différents intervenants du milieu et avec un soutien financier gouvernemental, de plusieurs projets qui ont permis aux jeunes de l'arrondissement, de même qu'aux aînés, de profiter de l'expertise d'artistes dans des domaines aussi variés que la musique, le cinéma, la vidéo, la peinture et l'écriture;

Résultats financiers au 31 décembre 2006 (suite)

- de soutien financier octroyé à 20 organismes, d'un montant approximatif de 1 157,0 \$, pour la réalisation d'activités visant tous les groupes d'âge, ainsi que d'un montant de 124,1 \$ pour la lutte à la pauvreté et à l'exclusion;
- de sécurité des piétons par l'aménagement de passages piétonniers et par l'installation d'arrêts toutes directions à certaines intersections ciblées;
- de mise en œuvre de plusieurs événements au bénéfice des citoyens tels que les Fêtes d'arrondissement, la Fête de la famille, le brunch des bénévoles, la remise de prix du Concours d'embellissement, l'Opération patrimoine architectural, la Fête du mérite horticole, etc.

Par ailleurs, dans son rapport annuel au conseil municipal et au conseil d'agglomération, le vérificateur général, dans le cadre de sa vérification du processus de vérification des relevés mensuels de la CSST et des assignations temporaires, recommandait à l'arrondissement :

- de s'assurer que l'ensemble des coûts apparaissant aux relevés mensuels de la CSST fasse l'objet d'un examen critique en vue de rendre plus étanche le contrôle des sommes imputées à la CSST;
- de préparer un rapport démontrant les répercussions monétaires des économies générées par la détection d'erreurs à la suite de la vérification des relevés mensuels émis par la CSST en vue d'en rendre compte au directeur de l'arrondissement;
- de produire des rapports de gestion faisant état des économies réalisées à la suite d'efforts entrepris en regard d'assignations temporaires effectuées et d'en rendre compte aux directions concernées.

L'arrondissement a tenu compte des recommandations du vérificateur général et a pris les mesures suivantes :

Résultats financiers au 31 décembre 2006 (suite)

- la modification de l'organisation des tâches du personnel affecté à la vérification des relevés mensuels de la CSST;
- l'amélioration du rapport de suivi des accidents de travail afin d'inclure l'étape de la contestation;
- le contrôle périodique de la vérification;
- la production d'un rapport des économies générées par la détection d'erreurs apparaissant sur les relevés mensuels CSST, remis au directeur d'arrondissement;
- la production d'un rapport des économies réalisées par les assignations temporaires sur les cotisations de santé et sécurité au travail, transmis aux directions de l'arrondissement.

Ajoutons à cela, les mesures prises par l'arrondissement pour réduire le nombre d'accidents de travail par la formation du personnel de l'arrondissement en matière de prévention et le suivi des dossiers d'accidents de travail qui ont généré en 2006 des économies de 90,0 \$.

Investissements en immobilisations en 2006

L'arrondissement a procédé à des investissements de près de 10 millions de dollars en 2006 au bénéfice des citoyens, notamment :

3 008,8 \$	pour la réfection routière;
2 764,4 \$	pour les infrastructures dans les nouveaux secteurs résidentiels;
1 265,3 \$	pour le réaménagement de rues;
882,0 \$	pour le remplacement de véhicules;
881,3 \$	pour l'aménagement et le réaménagement des parcs;
484,9 \$	pour la construction et la réfection de centres de loisirs et communautaires;
309,3 \$	pour l'amélioration des installations sportives extérieures;
200,9 \$	pour l'amélioration des aires de jeux;
130,5 \$	pour la construction des passages piétonniers Robert-Élie et Raoul-Jobin.

Investissements en immobilisations en 2006 (suite)

Par ailleurs, la volonté de l'Administration municipale de soutenir le développement urbain du territoire par la construction des réseaux d'égout et d'aqueduc a permis la réalisation de travaux tels que :

- la construction d'un égout collecteur sur le boulevard Maurice-Duplessis, entre l'avenue Armand-Chaput et le boulevard Saint-Jean-Baptiste, et d'un bassin de rétention au nord de la 89^e Avenue dans Rivière-des-Prairies;
- la réfection d'égout et d'aqueduc sur la 28^e Rue, sur la rue Ubald-Paquin et sur un tronçon du boulevard Gouin à Rivière-des-Prairies.

De plus, d'autres projets que la Ville a mis en place profitent aux citoyens de l'arrondissement. Mentionnons :

- le carrefour giratoire, qui assure une plus grande fluidité de la circulation de même qu'une amélioration de la sécurité;
- la réfection d'une portion du boulevard Perras et d'un segment de la voie de service de l'autoroute 40;
- la restauration du moulin à vent du Vieux-Pointe-aux-Trembles, qui se poursuivra également en 2007.

Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2007, 2008 et 2009

Le budget du programme triennal d'immobilisations pour l'année 2007 est de 13 291,0 \$, dont 12 181,0 \$ sont financés jusqu'à présent par règlement d'emprunt. Les investissements suivants y sont prévus :

5 271,0 \$	pour l'aménagement et le réaménagement des parcs;
2 500,0 \$	pour la réfection routière;
1 500,0 \$	pour la réalisation de la maison de la culture de Rivière-des-Prairies et du bureau d'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles;
1 000,0 \$	pour le remplacement de véhicules;
760,0 \$	pour la réfection des centres de loisirs et communautaires;
680,0 \$	pour la réfection des cours de service;
420,0 \$	pour l'aménagement du deuxième étage du centre récréatif Rivière-des-Prairies;
50,0 \$	pour la revitalisation du Vieux-Pointe-aux-Trembles.

Les montants investis en 2007 contribueront à consolider les acquis de l'arrondissement.

Indications préliminaires sur les états financiers de 2007

Le budget 2007 prévoit des dépenses de l'ordre de 56 056,9 \$ alors que les revenus sont d'un montant de 2 322,1 \$.

Cette année, une somme de 1 139,6 \$ provenant des surplus de gestion a été investie dans le déblaiement, le déneigement et le transport de neige, de même que dans les contrats de collecte, de transport et d'élimination de déchets. En considérant l'investissement de près de 1 140,0 \$ effectué, l'arrondissement prévoit atteindre ses objectifs d'équilibre financier au 31 décembre 2007.

En plus d'assurer un service adéquat à la population, les actions entreprises par l'arrondissement cette année visent principalement :

- la sécurité des citoyens surtout dans les parcs;
- la propreté des parcs, des voies publiques et des routes;
- le développement durable.

Orientations budgétaires 2008

L'accroissement du territoire urbanisé dans l'arrondissement, jumelé aux augmentations du fardeau financier tels les coûts des contrats de déneigement et de collecte des ordures, entraîne des pressions budgétaires additionnelles. Les services municipaux offerts seront maximisés en fonction de la dotation budgétaire consentie à l'arrondissement.

Programme triennal d'immobilisations 2008, 2009 et 2010

Le programme triennal d'immobilisations pour les années 2008, 2009 et 2010 sera déposé avec le budget de fonctionnement. De façon préliminaire, il comportera les éléments suivants :

- la sécurité dans les parcs et dans les installations sportives;
- la construction de la maison de la culture de Rivière-des-Prairies et du bureau d'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles;
- l'aménagement du parc Richelieu;
- la réfection de centres de loisirs et communautaires;
- le programme de réfection routière et des infrastructures;
- le réaménagement de rues;
- le parc de véhicules.

Au nom de mes collègues du conseil d'arrondissement et en mon nom, il m'a fait plaisir de vous présenter le rapport sur la situation financière de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.